

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2019**

Délibération
n° 2019.10.295

**Contrat de ville :
programmation des
actions 2019**

LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE DIX NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 octobre 2019**

Secrétaire de séance : Denis DUROCHER

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Philippe LAVAUD, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, Catherine PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Patrick BOURGOIN à Laïd BOUAZZA, Danielle CHAUVET à Anne-Sophie BIDOIRE, Bernard CONTAMINE à Zahra SEMANE, Jean-Claude COURARI à Jean-Marie ACQUIER, Pascal MONIER à Véronique DE MAILLARD, François NEBOUT à Annie MARAIS, Jean-Philippe POUSSET à Vincent YOU, Christophe RAMBLIERE à Michel BUISSON, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Gérard ROY à Sabrina AFGOUN, Eric SAVIN à Gilbert CAMPO

Excusé(s) :

Véronique ARLOT, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Danielle CHAUVET, Bernard CONTAMINE, Jean-Claude COURARI, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Michel GERMANEAU, Pascal MONIER, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Eric SAVIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 OCTOBRE 2019

**DELIBERATION
N° 2019.10.295**

COHESION SOCIALE

Rapporteur : Madame WILLAUMEZ-
GUILLEMETEAU

CONTRAT DE VILLE : PROGRAMMATION DES ACTIONS 2019

Vu les orientations du contrat de ville du GrandAngoulême signé le 22 avril 2015 ;

Vu les orientations de l'appel à projets 2019 adoptées par le comité de pilotage le 28 novembre 2018 ;

Vu les inscriptions décidées au budget primitif ;

Vu l'avis de la commission Finances, responsabilités sociétales du 2 octobre 2019,

Le Contrat de Ville constitue le cadre unique de mise en œuvre de la politique menée en direction des quartiers défavorisés de l'agglomération et de leurs habitants. Il répond aux enjeux de développement solidaire et de cohésion sociale de l'agglomération.

Conclu pour six ans (2015-2020) le Contrat de Ville est un dispositif multipartenarial qui associe l'État, GrandAngoulême et les communes d'Angoulême, de Soyaux, de La Couronne, le Département et la Région ainsi qu'une large communauté d'acteurs (le recteur d'Académie, les bailleurs sociaux, la CAF, Pôle Emploi...).

Sur la base des critères de sélection définis par l'Etat (niveaux de revenus et taille du quartier), 5 quartiers ont été retenus pour bénéficier en priorité de l'animation et du développement du contrat de ville. Il s'agit de : Basseau-Grande Garenne, Bel Air-Grand-Font, Ma campagne à Angoulême, le Champ de Manœuvre à Soyaux et L'Etang des Moines à La couronne.

Le Contrat de ville allie les 3 dimensions du développement d'un quartier : économique, urbaine, sociale.

Il convient de décider de la programmation 2019 des actions du contrat de ville de GrandAngoulême comme suit :

Projet	Porteur	Montant	Elus ne prenant pas part au vote
Hébergement de la Maison de Justice et du Droit	Association Père le Bideau	7 506,61 €	
Organisation de modules de sensibilisation sur les violences sexistes pour les agents communaux d'Angoulême, Soyaux, La Couronne	CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles)	1 000,00 €	

Le montant total des actions programmées s'élève à 8 506,61 €.

Considérant que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements,

Je vous propose :

D'APPROUVER la programmation des actions 2019 du contrat de ville telles que détaillées ci-dessus pour un montant total de 8 506,61 €.

D'AUTORISER le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tous les documents et actes juridiques se rapportant à ces projets.

DE PRECISER que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2019.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 23 octobre 2019	<u>Affiché le :</u> 23 octobre 2019